



MERCUROL

Cœur du Pays de l'Hermitage

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MERCUROL

Séance du 27 août 2015

Présents : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, MARTINOT Perrine, RABEYRIN Robert, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc, RIOUX Serge.

Excusés : MICHELAS Sébastien pouvoir à VESCOVI Jean-Marc, PONTON Agnès pouvoir à TROUILLET Vanessa, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain, GIOVANE Caroline.

Secrétaire de séance : DEBEAUX Laetitia

PERSONNEL SCOLAIRE – RENTREE 2015

Renouvellement du contrat d'avenir à raison de 22 heures par semaine avec pour missions une partie du ménage de l'ensemble scolaire du village, le service et la surveillance des enfants de la cantine et l'encadrement d'enfants pendant le temps périscolaire à l'école intercommunale des Chassis, ainsi que l'entretien ménager de la mairie et du travail à la bibliothèque municipale.

Création d'un poste en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) à raison de 23 heures par semaine avec pour missions à l'école intercommunale des Chassis, le service et la surveillance des enfants de la cantine et l'entretien ménager de l'école.

Création d'un poste en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) à raison de 22 heures par semaine avec pour missions à l'école intercommunale des Chassis, le service et la surveillance des enfants de la cantine, l'entretien ménager du groupe scolaire du village, du gymnase et de la maison des associations.

VOIRIE 2016 – DEMANDE DE SUBVENTION

La commission Voirie sous la responsabilité de M. FLEURET, a chargé le Bureau d'études STADIA, Maître d'œuvre de chiffrer le montant des travaux à effectuer pour l'année 2016.

Le conseil approuve l'estimatif présenté par le Bureau d'études STADIA pour un montant de 106 514,12 € HT, soit 127 816,94 € TTC. Il sollicite auprès de Monsieur le Président du Département de la Drôme une subvention la plus élevée possible.

AMENAGEMENT QUARTIER LES ODOUARDS – DEMANDE DE SUBVENTION

Le projet d'aménagement de la route des Odoards a pour objectif de sécuriser les piétons et les différents usagers en obligeant les véhicules à ralentir et en marquant clairement la vocation piétonne des abords, de mieux marquer l'entrée de la route des Odoards et d'assurer une intégration paysagère de cet espace confortable et fréquenté par les piétons (scolaires et marcheurs). Il traitera également les ruelles et impasses adjacentes.

Le conseil approuve le projet d'aménagement de la route des Odoards tel que défini dans l'étude préliminaire réalisée par le cabinet BEAUR et arrête l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à la somme de 638 226,89 € HT. Il sollicite auprès de Monsieur le Président du Département de la Drôme une subvention la plus élevée possible.

BUDGET PRIMITIF 2015 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Crédits à ouvrir :

Pour l'opération 1000 « Subventions d'équipement », article 2041581 : +20 000 €

Crédits à réduire :

Sur l'opération 279 «Giratoire Eglise», article 204132 : - 20 000,00 €

ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (ERDF) – CONVENTION DE SERVITUDES

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux doivent emprunter la parcelle cadastrée n° D 376 au lieu-dit les Marettes appartenant à la commune. Il s'agit d'une ligne souterraine de 20 000 volts d'une longueur de 32 mètres et d'une largeur de 1 mètre. M. le Maire est autorisé à signer la convention de servitudes à intervenir avec Electricité Réseau Distribution France (ERDF) pour permettre la réalisation de cette ligne souterraine.

DECISIONS DU MAIRE (*prises en application de l'article I. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délégation du Conseil Municipal par délibération n°33/2014*).

CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES « ACTIVITES PERISCOLAIRES »

M. le Maire a décidé de créer une régie de recettes pour encaisser les droits perçus liés à l'accueil périscolaire.

INFOS :

- Une journée nationale d'action contre la baisse des dotations de l'Etat est organisée par l'AMF (Association des Maires de France) le 19 septembre 2015.
- Christophe FAURE se charge de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde.
- Un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments publics va être réalisé.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h50.